

ING (L) PATRIMONIAL

Sicav de droit luxembourgeois
Siège social: 52, route d'Esch – Luxembourg
R.C.S. Luxembourg n° B 24.401
Représentant Officiel: ING Bank (Suisse) S.A., 30, av. De Frontenex, Genève

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg au 46-48, route d'Esch, à L-2965 Luxembourg, le lundi 5 décembre 2005, à 11 h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.
- 2. Approbation des comptes au 30 septembre 2005.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Décharge aux administrateurs.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

Pour être admis à l'assemblée générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Bank (Suisse) S.A., Genève, le représentant en Suisse, et faire part de son désir d'assister à l'assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au conseil d'administration leur intention de prendre part à l'assemblée.

Pour la Suisse, le service de paiement, le lieu d'exécution et le for sont au siège du représentant. Les statuts, le prospectus, le rapport annuel et le rapport semestriel de ING (L) Patrimonial peuvent être obtenus gratuitement auprès de ING Bank (Suisse) S.A., Genève, le représentant en Suisse.

Le conseil d'administration